

2005-2009

VILLE DE
Nantes

Les premières constructions vont débuter



Les travaux de construction de 19 nouveaux logements de la Nantaise d'Habitations vont débuter en 2007.

Quatre immeubles nouveaux commenceront à être construits en 2007 : trois par Nantes-habitat et un par la Nantaise d'Habitations.

Deux permis de construire ont été accordés et le dernier est en cours d'instruction. Les travaux vont débuter au premier semestre 2007 pour un total de 90 logements à construire. (71 pour Nantes Habitat, 19 pour la Nantaise d'habitations). Ces nouvelles constructions seront accessibles aux habitants des Derval-

lières mais aussi de Nantes et d'ailleurs. Ils seront mis en location par les bailleurs sociaux. En parallèle, un important programme de réhabilitations réalisé par Nantes Habitat sur le quartier est en cours. Ces interventions sur les immeubles, réhabilitations et constructions neuves s'accompagnent d'une offre de services de proximité plus importante notamment en matière de question éducative que nous vous présentons en détail dans ce journal.

Brèves

Immeuble Lepère :

La démolition de l'immeuble Lepère est terminée. Le terrain libéré a été engazonné. Hélas, le passage des motos dans la terre meuble et gorgée d'eau a mis à mal les plantations. Il faudra attendre que le terrain sèche pour semer de nouveau du gazon si nécessaire.

Réhabilitations :

Jean Ingres

Elle se poursuit. Fin février, le bâtiment "Chardin coté impair" sera terminé.

Petit Watteau

La réhabilitation de l'immeuble situé du 2 au 18 rue Watteau (petit Watteau) commencera prochainement avec le changement des menuiseries extérieures.

Petit Le Nain

En raison d'appels d'offres infructueux, la réhabilitation commencera en mai et non en février comme prévu initialement.

Démolitions :

Le Nain et Géricault

Il reste à ce jour 20 locataires dont le relogement est prévu au début de l'année 2007. La déconstruction de ces bâtiments devrait débuter en mars. La démolition de la structure se fera durant l'été 2007 pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école.

Petite-enfance et éducation aux Dervallières Les nouveautés

Petite enfance

Le multi-accueil Chlorophylle étend ses services en janvier 2007



La nouvelle configuration du multi-accueil Chlorophylle va améliorer l'accueil des familles. Objectif : répondre aux évolutions des besoins en terme d'amplitudes horaires, de fréquences et d'accueils en urgence.

Sur le quartier, les besoins de prise en charge des enfants évoluent. Le système de garde pour une heure ou deux ne correspond plus tout à fait. Souplesse et réactivité sont donc nécessaires. Le regroupement, le développement la création de

nouveaux services vont permettre de répondre de manière adaptée aux besoins des familles issues des Dervallières et du grand quartier. Il s'agit notamment de favoriser les temps de formation ou d'accès à l'emploi pour les femmes.

Un projet construit avec les partenaires du quartier

Le multi-accueil Chlorophylle est un projet impulsé et financé par la Ville de Nantes et la CAF avec le soutien de nombreux partenaires (Actions passerelle avec l'Education nationale et le Conseil général, association de la Presqu'île).

L'offre

- 40 places d'accueil collectif déjà existantes.
- Accueil familial par 11 assistantes maternelles pour une vingtaine de places.
- 10 à 15 places en accueil d'urgence pour une durée de un à plusieurs mois pour des enfants de 0 à 4 ans.
- 15 à 20 places pour des enfants de 0 à 5 ans pour un accueil occasionnel à l'heure, à la demi-journée, à la journée avec repas.
- Création d'un lieu Passerelle pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants et leurs parents accompagnés d'une éducatrice. Objectif : préparer à l'apprentissage à la séparation et à l'accompagnement vers les trois écoles maternelles du quartier.





Les travaux réalisés

- Extension en rez-de-chaussée du multi-accueil sur une surface de 325 m² qui complète les 800 m² du bâtiment actuel.
- Extension du jardin privatif sur 250 m².
- Durée des travaux : 16 mois de septembre 2005 à la fin l'année 2006.
- L'accueil de 40 enfants a été maintenu pendant la durée du chantier.
- L'extension et l'articulation avec le bâtiment existant sont traitées en HQE (haute qualité environnementale).

Le coût de l'opération

Le coût d'opération est de 737 700 € TTC dont un montant de travaux de 705 000 € TTC.

**(40 places en accueil régulier + 15 places en accueil occasionnel + 15 places d'accueil d'urgence)*

Éducation

Restructuration du groupe scolaire Dervallières-Chézine



Un important programme de restructuration va être entrepris sur le groupe scolaire : démolition de la barre ouest du groupe scolaire Dervallières-Chézine, rénovation des locaux existants et réaménagement pour permettre l'accueil de 12 classes (7 élémentaires et 5 classes maternelles), restructuration des espaces extérieurs. Ce projet vise à améliorer les conditions de réussite scolaire des élèves, à donner une plus grande attractivité aux établissements scolaires du quartier. Un concours vient d'être lancé par Nantes Aménagement, opérateur du projet pour la Ville de Nantes. Trois candidats sont en piste. Le choix du lauréat se fera au premier semestre 2007.

Les chiffres à retenir :

- Travaux d'une durée de 20 mois
- Ouverture des équipements à la rentrée scolaire 2009/2010

Loisirs et éveil

Un pôle sciences et environnement aux Dervallières en septembre 2009



Ce pôle sciences et environnement sera construit à proximité immédiate du groupe scolaire Dervallières-Chézine. Il accueillera les enfants des écoles nantaises et proposera des activités hors temps scolaires également. Découverte des sciences et des techniques sont au programme. Ce projet implique de nombreux acteurs publics, privés et associatifs : écoles, collège, Ecole des Mines, Petits Débrouillards, Pôle informatique... Il renforcera la dynamique associative du quartier. Son implantation est située dans un environnement naturel riche avec le parc des Dervallières, le Val de Chézine, et les projets d'aménagements autour du thème des jardins et de l'environnement.

Les activités du futur pôle sciences et environnement :

Un pôle d'animation

- Organisation d'ateliers d'éveil, de découverte et d'expérimentation.
- Découverte et travail sur les atouts environnementaux du quartier (thématique des jardins, parc, Val de Chézine).
- Mise en place de « classes Ville » ; visites entreprises ; rencontres entre étudiants et chercheurs, conférences.
- Accompagnement des enseignants et des animateurs d'activités.
- Participation à la vie du quartier et aux événements : fête de la science, « Place O Geste », semaine du développement durable,... ; accueil d'animations, soirées-débats autour d'expositions temporaires ouvertes aux habitants du quartier.

Un pôle ressource

- Mise à disposition d'outils pédagogiques itinérants.
- Conception et création d'outils propres au pôle et à son environnement.
- Sensibilisation aux filières scientifiques et techniques.
- Espace documentaire.

Le calendrier du projet :

- 2007 : mission d'assistance de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, élaboration et validation des contenus.
- Janvier 2008 : début des travaux.
- Septembre 2009 : ouverture du pôle sciences et environnement.

La charte de relogement, comment ça marche ?

Sur le quartier, une charte de relogement a été mise en place depuis juin 2005. Elle permet d'aider et d'accompagner les familles et les locataires concernés par les démolitions, à se reloger. Rencontre avec Armelle Provost, 77 ans, ancienne habitante des Dervallières, qui vient juste d'emménager au Breil depuis le 14 décembre 2006.

● Vous avez vécu combien d'années aux Dervallières ?

Je suis arrivée sur le quartier des Dervallières en 1967 et depuis 1994, j'étais locataire d'un petit appartement (T2 - 1^{er} étage) rue Géricault. J'avais une belle vue sur l'école et sur la verdure. J'aimais et j'aime toujours ce quartier.

● Comment avez-vous pris votre obligation de déménager ?

J'en avais gros sur le cœur, ça été très difficile à accepté. L'immeuble où j'habitais était l'un des derniers construits, je pensais être tranquille, je n'imaginai pas la démolition, j'ai paniqué.

● Vous avez envisagé de rester sur le quartier ?

Ma vie est aux Dervallières, j'y connais plein de monde, je voulais y rester mais je voulais surtout retrouver un premier étage. Ce n'était pas possible alors j'ai demandé le Breil car ma sœur, Gilberte, qui a 75 ans, y habite. Je viens juste d'emménager dans mon nouvel appartement et il est identique à celui des Dervallières (bailleur Nantes Habitat).

● Vos premières impressions ?

C'est bien, le bus est là et le tramway pas très loin. Je vais faire mes courses au centre commercial et j'ai des amis sur le quartier. Il me manque juste la verdure des Dervallières. Mais



c'est mieux ici, je suis contente d'être là. L'appartement que j'occupe est propre, des réparations ont été faites avant mon entrée et le quartier est en cours de rénovation.

● Comment s'est passé votre déménagement ?

Tout a été pris en charge. Ils ont préparé mes cartons. J'avais besoin d'être rassuré et le travail de toutes les équipes et en particulier celui de Samya Arazam, a été parfait. Elle m'a aidée pour mes changements d'adresse et mes démarches administratives. Je sais que je peux compter sur elle en cas de problèmes. C'était très important pour moi à mon âge.

Le point sur le dossier

32 % des ménages ont été relogés sur les Dervallières



Huit bailleurs sociaux se sont engagés à réaliser le relogement des ménages concernés par les démolitions du Vallon des Dervallières : Nantes Habitat, La Nantaise d'Habitations, Atlantique Habitations, la SAMOA, l'OPAC 44, le CIF Habitat, Aiguillon Construction et Logi Ouest.

Parmi eux, quatre bailleurs reconstruiront également sur site avec des livraisons de programme à partir de l'été 2008. Il s'agit de

Nantes Habitat, La Nantaise d'Habitations, la SAMO et l'OPAC 44.

Au 2 janvier 2007, 145 ménages ont constitué leur dossier de relogement auprès de la MOUS. Quinze jeunes qui souhaitent quitter le domicile parental bénéficieront d'un relogement autonome.

Les derniers occupants des immeubles Louis Le Nain et Théodore Géricault sont en

cours de déménagement. Pour l'immeuble Mignard, les relogements se poursuivront jusqu'à fin 2007.

Le dispositif mis en place a permis de respecter les demandes exprimées par les locataires. Ainsi, 32 % d'entre eux ont été relogés aux Dervallières, 36 % à Nantes hors Dervallières et 32 % sur d'autres communes de l'agglomération ou du département.

Tous les ménages qui l'ont souhaité ont bénéficié d'un accompagnement au relogement : petit bricolage avec l'entreprise d'insertion Solidarité Ore Cens, aide administrative avec la MOUS, relogement et écoute de proximité avec l'association Le Pas.

► Journal de projet - Vallon des Dervallières
N° 4 - Janvier 2007

Directeur de la publication : Jean-Marc Ayrault
Co-directeur de la publication : Mathieu Baradeau
Réalisation : Urbana / Direction de la communication
Ville de Nantes / Nantes Aménagement / Nantes Habitat
Conception : Double Mixte
Crédits photos : R. Routier & S. Ménoret / Ville de Nantes - (2007)

nantes
aménagement

